

Mortier d'ancrage avec développement de résistance lent

- résistance au bout de 30 minutes environ
- résistance à la compression : $\geq 20 \text{ N/mm}^2$



APPLICATIONS

- pour le montage d'ancrages dans des éléments de construction stables
- pour l'intérieur et l'extérieur
- Pour la fixation d'ancrages sur des revêtements de façade

PROPRIÉTÉS

- répond aux exigences de la norme DIN 18352 et DIN 18332
- prise et durcissement hydrauliques
- facilité et souplesse de la mise en œuvre
- Comportement de prise rapide conçu spécialement pour la fixation d'ancrages
- développement de la résistance initiale élevé

COMPOSITION

- qualité contrôlée
- ciment selon DIN EN 197-1
- sable au quartz classé selon DIN EN 13139
- granulométrie 0 – 4 mm
- faible teneur en chromates

SUPPORT

- | | |
|-------------------------------|--|
| Evaluation | <ul style="list-style-type: none">■ Le support doit être hors gel, propre, stable, indéformable et exempt de substances nuisant à l'adhérence.■ Les normes DIN 18332 et DIN 18352 sont à prendre en compte. |
| Préparation du support | <ul style="list-style-type: none">■ Les surfaces très absorbantes doivent être prémouillées à temps, si nécessaire plusieurs jours à l'avance. |

MISE EN OEUVRE

Température	<ul style="list-style-type: none">■ Ne pas appliquer, laisser prendre ou durcir si la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C ou supérieure à +30°C et en cas d'exposition à la lumière solaire directe et/ou de vent violent.
Mélange / Préparation / Traitement	<ul style="list-style-type: none">■ En cas de mélange manuel, remplir la quantité d'eau indiquée sur la fiche technique dans un récipient propre puis incorporer le mortier sec. Utiliser de l'eau de distribution propre.■ Mélanger intensivement à l'aide d'un agitateur à rotation rapide jusqu'à obtenir un produit uniforme sans grumeaux.■ Mise en œuvre immédiate (tenir compte du temps de mise en œuvre).■ Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ Ajouter rapidement le mortier d'ancrage dans le trou d'ancrage ou enfoncer à l'aide du pistolet pour mortier.■ Placer l'ancrage.■ Éliminer éventuellement le surplus de mortier afin de rendre le support uniforme.
Temps de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ env. 30 minutes■ Les spécifications de temps se réfèrent à +20°C et 65% d'humidité relative.■ Nettoyer les outils et les appareils à l'eau immédiatement après emploi.
Séchage / Durcissement	<ul style="list-style-type: none">■ Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique.
Nettoyage des outils	<ul style="list-style-type: none">■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.

FORME DE LIVRAISON

- 25 kg/sac

CONSOMMATION / RENDEMENT

- consommation : en fonction du diamètre et de la profondeur du forage
- rendement : env. 13 l enduit frais par 25 kg/sac

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Résistance à la compression	M20 en référence à DIN EN 998-2
Groupe de mortier	NM IIIa en référence à DIN 20000-412
Granulométrie	0 – 4 mm
Résistance à la compression	≥ 20 N/mm ²

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	<ul style="list-style-type: none">■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.■ Plus d'informations dans la fiche de données de sécurité sur www.tubag.lu.
GISCODE	<ul style="list-style-type: none">■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)
Élimination	<ul style="list-style-type: none">■ Mettre au rebut conformément à la réglementation.■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.